

# Moulin Neuf

2024



## MES VACANCES Automne

du lundi 21 au vendredi 25 octobre  
et/ou du lundi 28 au jeudi 31 octobre

Enfants 3-10 ans scolarisés en maternelle ou en élémentaire



### TARIFS

De 4,50 € à 26,30 €

Définis selon le quotient familial  
et la domiciliation, variables en fonction  
des catégories

### CATÉGORIES

- 1 : familles domiciliées à Saint-Cyr-sur-Loire
- 2 : familles domiciliées à La Membrolle-sur-Choisille (uniquement pour le Moulin Neuf)
- 3 : familles qui travaillent à Saint-Cyr-sur-Loire et/ou grands-parents domiciliés à Saint-Cyr-sur-Loire
- 4 : familles n'habitant pas Saint-Cyr-sur-Loire



le Portail familles  
vous simplifie la vie !

Inscriptions ouvertes :

- du 23 sept. au 4 oct.  
(catégories 1, 2, 3)
- du 30 sept. au 4 oct.  
(catégorie 4)

**INSCRIPTIONS DU LUNDI 23/09 AU VENDREDI 4/10/2024**

de 8 h 30 à 17 h au service Vie scolaire et jeunesse  
ou en ligne sur : [saint-cyr-sur-loire.portail-familles.net](http://saint-cyr-sur-loire.portail-familles.net)

Renseignements : 02 47 42 80 67 ou [jeunesse@saint-cyr-sur-loire.com](mailto:jeunesse@saint-cyr-sur-loire.com)  
Accueil de loisirs du Moulin Neuf - Rue du Vieux Calvaire - 37390 Mettray  
Tél. 02 45 34 30 20 - Directrice : Julie Perthuis

# MES VACANCES À L'ACCUEIL DE LOISIRS



**UN RENSEIGNEMENT  
COMPLÉMENTAIRE ?**  
Prenez contact avec  
ce service à la mairie au  
**02 47 42 80 67**  
[jeunesse@saint-cyr-sur-loire.com](mailto:jeunesse@saint-cyr-sur-loire.com)



## QUAND ?

L'accueil de Loisirs fonctionne pendant les vacances scolaires de 9 h à 17 h 15.

Il accueille **les enfants de 3 ans à 10 ans révolus (scolarisés en maternelle ou en élémentaire)**.

La priorité est donnée aux enfants dont les parents habitent ou travaillent à Saint-Cyr-sur-Loire.

## OÙ ?

L'Accueil de Loisirs de la ville de Saint-Cyr, le "Moulin Neuf", est situé sur la commune de Mettray, rue du Vieux Calvaire. Tél : 02 45 34 30 20.

## ACCUEIL ?

Pour les parents qui travaillent, un accueil à Mettray permet de déposer les enfants entre 7 h 30 et 9 h et de venir les chercher entre 17 h 15 et 18 h 30.

Un second accueil fonctionne à Saint-Cyr, dans les locaux de l'école Charles Perrault, rue Engerand, de 7 h 30 à 8 h 30 et de 17 h 30 à 18 h 30 (les enfants sont alors acheminés entre l'accueil et le Centre de loisirs par bus).

## COMMENT S'INSCRIRE ?

Les inscriptions s'effectuent à la semaine et se déroulent au service Vie Scolaire et Jeunesse de la mairie de Saint-Cyr-sur-Loire ou en ligne via le Portail Familles : [saint-cyr-sur-loire.portail-familles.net](http://saint-cyr-sur-loire.portail-familles.net) ou par courriel.

## LES TARIFS ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, le calcul du tarif journalier est élaboré en fonction des revenus des familles, conformément à la réforme de la tarification des Accueils de Loisirs Sans Hébergement imposée par la CAF Touraine. Le tarif est ainsi adapté à la situation et aux revenus des familles. Le calcul s'effectue à partir de votre n° d'allocataire CAF.

- 1 Catégorie 1 de 4,50 € à 15,80 €**  
(familles domiciliées à Saint-Cyr-sur-Loire)
- 2 Catégorie 2 de 4,50 € à 18,80 €**  
(familles domiciliées à La Membrolle-sur-Choisille)
- 3 Catégorie 3 de 4,50 € à 20,30 €**  
(familles qui travaillent à Saint-Cyr-sur-Loire et/ou grands-parents domiciliés à Saint-Cyr-sur-Loire)
- 4 Catégorie 4 de 4,50 € à 26,30 €**  
(familles n'habitant pas Saint-Cyr-sur-Loire)

## RÈGLEMENT ?

Le paiement est calculé en fonction du quotient familial et la facture correspondante vous sera adressée par courrier.

## REMBOURSEMENT EN CAS D'ABSENCE ?

Seules les absences d'**au moins une semaine sont remboursées** sur justificatif d'un certificat médical déposé au service Enseignement - Loisirs - Vacances de la mairie, au plus tard dans les 48 heures qui suivent l'absence. Toute situation particulière sera étudiée au service Vie scolaire et jeunesse.

### EXTRAIT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Les inscriptions se font par période. Elles ne seront effectives qu'après retour du dossier **COMPLET** et dans les délais prévus (voir planning en couverture).

**NB : tout changement de situation familiale, résidence, téléphone, coefficient CAF, décharges, devra être transmis au service Vie scolaire et jeunesse.**

Le dossier comporte plusieurs éléments (par année civile) :

- La fiche d'inscription dûment remplie
- La fiche sanitaire (apporter le carnet de santé)
- Le numéro d'allocataire CAF avec l'utilisation du service CAF PRO
- L'attestation d'assurance de responsabilité civile et individuelle

Nous vous demandons de vous présenter muni des pièces ou photocopies sollicitées pour l'année 2024.

- Le N° d'allocataire CAF (attestation) ou avis d'imposition 2023
- Le carnet de santé de l'enfant
- Un justificatif de domicile (parents ou grands-parents habitant à Saint-Cyr-sur-Loire)
- Une attestation d'assurance personnelle ou volet d'assurance scolaire couvrant les risques « Individuelle-Accident » et la Responsabilité Civile (1)

(1) ces documents resteront dans le dossier de l'enfant

# AUTOMNE 2024

**Veillez indiquer précisément les dates de séjour de votre enfant (cochez la ou les cases nécessaires)**

du lundi 21 au vendredi 25 octobre 2024 (5 jours)

du lundi 28 au jeudi 31 octobre 2024 (4 jours)

**Responsable légal de(s) l'enfant(s) pendant le séjour** .....

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES RESPONSABLES LÉGAUX

### RESPONSABLE 1

N° de Sécurité sociale

<input type="text"/>																			
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

Profession .....

Nom et adresse de l'employeur .....

.....

Téléphone Domicile .....

Téléphone Travail .....

Portable.....

Courriel.....

### RESPONSABLE 2

N° de Sécurité sociale

<input type="text"/>																			
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

Profession .....

Nom et adresse de l'employeur .....

.....

Téléphone Domicile .....

Téléphone Travail .....

Portable.....

Courriel.....

**N° d'allocataire CAF (obligatoire)** .....

## À COMPLÉTER UNIQUEMENT POUR LES ENFANTS QUI FRÉQUENTERONT L'ACCUEIL DE LOISIRS

	Nom	Prénom	Date de naissance	École fréquentée	PAI
1 <sup>er</sup> enfant					
2 <sup>e</sup> enfant					
3 <sup>e</sup> enfant					

Tableau des accueils à compléter ci-dessous

	MATIN	SOIR
Charles Perrault (1)		
Moulin Neuf (2)		

(1) Accueil Charles Perrault à Saint-Cyr-sur-Loire (rue Roland Engerand) - (2) Moulin neuf à Mettray (rue du Vieux Calvaire)

Nom, prénom et téléphone des personnes autorisées à venir chercher l'enfant ou à joindre en cas d'urgence par ordre de priorité

1 ..... Tél. ....

2 ..... Tél. ....

3 ..... Tél. ....

Votre enfant doit-il respecter des recommandations particulières relatives à l'alimentation ? ..... **OUI**  **NON**

Si oui, lesquelles (joindre à l'appui un certificat médical) ? .....

.....

**Assurance** (Couvrant les risques "Individuelle Accident" et Responsabilité Civile) :

**Nom de l'assurance** ..... N° du contrat : .....

**Mutuelle complémentaire :** (Désignation de la Compagnie et n° du contrat)

**Nom de la mutuelle** ..... N° du contrat : .....

En cas d'urgence, dans quel établissement hospitalier l'enfant devra-t-il être conduit ? :

.....

J'autorise mon enfant à rentrer seul ..... **OUI**  **NON**

J'autorise la mairie de Saint-Cyr-sur-Loire à utiliser la photographie de mon enfant dans un des supports de communication municipale (magazine, site internet, journal interne...) ..... **OUI**  **NON**

Je soussigné(e), responsable de(s) l'enfant(s)

.....

- atteste l'exactitude des renseignements portés sur le présent document.

- dégage de toute responsabilité les organisateurs en ce qui concerne tout éventuel incident ou accident en dehors des temps d'accueil.

Saint-Cyr-sur-Loire, le .....

Signature



**Hôtel de ville**

Parc de la Perraudière - BP 50139 - 37541 37541 SAINT-CYR-SUR-LOIRE CEDEX

02 47 42 80 00 / info@saint-cyr-sur-loire.com

www.saint-cyr-sur-loire.com

Commune de Tours Métropole Val de Loire 